



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DE FORMATION

Dernière mise à jour : 21/10/25

Désignation

L'association l'Artisane cie désigne un organisme qui propose des formations professionnelles dans le cadre de ses activités. Son siège social est fixé Place François De Nicolay 72800 LE LUDE et les locaux d'exercice son activité son situé au 5 Rue Des Gravaux 72200 LA FLÈCHE.

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- Client : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès de l'Artisane cie ;
- Contrat : convention de formation professionnelle conclue entre l'Artisane cie et le Client ;
- Stagiaire : la personne physique qui participe à une formation.

Objet

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à l'ensemble des prestations de formation engagées par l'Artisane cie pour le compte d'un client. Le fait de s'inscrire ou de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du client aux présentes conditions générales de vente. Aucune dérogation aux présentes Conditions Générales n'est opposable à l'Artisane cie si elle n'a pas été expressément acceptée par écrit par celle-ci. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

Documents contractuels

Le Contrat précisera l'intitulé de la formation, sa nature, sa durée, ses effectifs, les modalités de son déroulement et la sanction de la formation ainsi que son prix. Tout Contrat sera établi selon les dispositions légales et réglementaires en vigueur et plus précisément les articles L6353-1 et L6353- 2 du Code du travail.

Conditions financières, règlements et modalités de paiement

Tous les prix sont indiqués en euros et toutes charges comprises (association non assujettie à la TVA - article 261-7-1-b du CGI). Le règlement du prix de la formation est à effectuer en amont de la formation, à réception de la facture, au comptant, sans escompte, à l'ordre de l'Artisane cie. L'Artisane cie demande un acompte de 33% à la signature du devis. Toute somme non payée à échéance entraîne de plein droit et sans mise en demeure préalable, l'application de pénalités d'un montant égal à une fois et demie le taux d'intérêt légal. L'Artisane cie aura la faculté d'obtenir le règlement par voie contentieuse aux frais du Client sans préjudice des autres dommages et intérêts qui pourraient être dus à l'Artisane cie. Dans des situations exceptionnelles, il peut être procédé à un paiement échelonné.

Le paiement en ligne sera privilégié, les modalités de paiement seront communiquées au client au moment de l'inscription. Dans le cas d'une impossibilité d'un paiement en ligne, il sera possible d'effectuer un virement ou en dernier recours, un chèque adressé à l'Artisane cie.



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DE FORMATION

Dernière mise à jour : 21/10/25

Règlement par un financeur et Opérateur de Compétences

Les formations et stages sont auto financées. Celles-ci ne sont pas, au jour d'aujourd'hui, finançables par un OPCA.

Annulation, absence ou interruption d'une formation

Toute formation commencée est due dans son intégralité et fera l'objet d'une facturation au Client par l'Artisane cie. En cas d'absence, d'interruption ou d'annulation, la facturation de l'Artisane cie distinguera le prix correspondant aux journées effectivement suivies par le Stagiaire et les sommes dues au titre des absences ou de l'interruption de la formation. Il est rappelé que les sommes dues par le Client à ce titre ne peuvent être imputées par le Client sur son obligation de participer à la formation professionnelle continue ni faire l'objet d'une demande de prise en charge par un financeur. Dans cette hypothèse, le Client s'engage à régler les sommes qui resteraient à sa charge directement à l'Artisane cie. D'autre part, en cas d'annulation de la formation par le Client, l'Artisane cie se réserve le droit de facturer au Client des frais d'annulation calculés comme suit :

- si l'annulation intervient entre 15 et 7 jours ouvrables avant le démarrage de la formation : les frais d'annulation sont égaux à 50% du prix de la formation.
- si l'annulation intervient moins de 7 jours ouvrables avant le démarrage de la formation ou durant la formation : les frais d'annulation sont égaux à 100 % du prix de la formation.

Report / annulation d'une formation par l'Artisane cie

l'Artisane cie se réserve la possibilité d'annuler ou de reporter des formations planifiées sans indemnités, sous réserve d'en informer le Client avec un préavis raisonnable.

Horaires et accueil

Sauf indication contraire portée sur le programme de la formation et la convocation, la durée quotidienne des formations en présentiel est fixée à sept heures. Les lieux, adresse et horaires sont indiqués sur la convocation.

Descriptif et programme des formations

Les contenus des programmes, tels qu'ils figurent sur les fiches de présentation des formations sont fournis à titre indicatif. L'intervenant ou le responsable pédagogique se réservent le droit de les modifier en fonction de l'actualité, du niveau des participants ou de la dynamique du groupe.

Dématérialisation des supports

Dans le cadre d'un engagement environnemental, toute la documentation relative à la formation est remise sur des supports dématérialisés.



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DE FORMATION

Dernière mise à jour : 21/10/25

Refus de former

Dans le cas où un Contrat serait conclu entre le Client et l'Artisane cie sans avoir procédé au paiement de la(des) formation(s) précédente(s), l'Artisane cie pourra, sans autre motif et sans engager sa responsabilité, refuser d'honorer le Contrat et de délivrer les formations concernées, sans que le Client puisse

Obligations, Responsabilité et Force majeure

L'Artisane cie s'engage à fournir la formation avec diligence et soin raisonnables. S'agissant d'une prestation intellectuelle, l'Artisane cie n'est tenue qu'à une obligation de moyens. En conséquence, l'Artisane cie sera responsable uniquement des dommages directs résultant d'une mauvaise exécution de ses prestations de formation, à l'exclusion de tout dommage immatériel ou indirect consécutifs ou non. En toutes hypothèses, la responsabilité globale de l'Artisane cie, au titre ou à l'occasion de la formation, sera limitée au prix total de la formation. L'Artisane cie ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses Clients ou de ses Stagiaires en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement fortuit ou de force majeure. Sont ici considérés comme cas fortuit ou de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence : la maladie ou l'accident d'un intervenant, les grèves ou conflits sociaux externes à l'Artisane cie, les incendies, l'interruption des télécommunications, de l'approvisionnement en énergie, ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de l'Artisane cie.

Obligations du Client

Le Client s'engage à :

- payer le prix de la formation ;
- respecter la propriété intellectuelle tel que décrit à l'article 14 ;
- ne pas utiliser de matériel d'enregistrement audio ou vidéo lors des formations ;

Propriété intellectuelle

L'ensemble des fiches de présentation, contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale...) utilisés par l'Artisane cie pour assurer les formations ou remis aux Stagiaires constituent des œuvres originales et à ce titre sont protégées par la propriété intellectuelle et le copyright. A ce titre, le Client et le Stagiaire s'interdisent d'utiliser, transmettre, reproduire, exploiter ou transformer tout ou partie de ces documents, sans un accord exprès l'Artisane cie.

Confidentialité et communication

L'Artisane cie, le Client et le Stagiaire s'engagent à garder confidentiels les documents et les informations auxquels ils pourraient avoir accès au cours de la prestation de formation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à l'inscription, notamment les éléments figurant dans la proposition transmise par l'Artisane cie au Client. L'Artisane cie s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que les financeurs, les informations transmises par le Client y compris les informations concernant les Stagiaires. Cependant, le Client autorise l'Artisane cie à mentionner son nom ainsi qu'une description objective de la nature des prestations



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DE FORMATION

Dernière mise à jour : 21/10/25

dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle, entretiens avec des tiers, rapports d'activité, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

Protection et accès aux informations à caractère personnel

Le Client s'engage à informer chaque Stagiaire que :

- des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées aux fins de suivi de la validation de la formation et d'amélioration de l'offre ;
- conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, le Stagiaire dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant. Le Stagiaire pourra exercer ce droit en écrivant à : l'Artisane cie, Place François De Nicolay 72800 LE LUDE.
- En particulier, l'Artisane cie conservera les données liées au parcours et à l'évaluation des acquis du Stagiaire, pour une période n'excédant pas la durée nécessaire à l'appréciation de la formation.

Droit applicable et juridiction compétente

Les conditions générales détaillées dans le présent document sont régies par le droit français. En cas de litige survenant entre le Client et l'Artisane cie à l'occasion de l'interprétation des présentes ou de l'exécution du contrat, il sera recherché une solution à l'amiable. A défaut, les Tribunaux de Grenoble seront seuls compétents pour régler le litige.

Demande d'informations

Pour toutes questions complémentaires vous pouvez nous contacter au 07 49 70 42 02 ou par mail à contact@lartisane-cie.org.